

Wallaert Devilder Seniors

Trophée Georges Huet

Trophée Seniors et Criterium Seniors

MERCREDI 19 et JEUUDI 20 JUIN 2019

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Compétition ouverte aux joueuses et joueurs seniors.
- Être licencié à la FFGolf et à jour de certificat médical, ou appartenir à une fédération reconnue.
- Avoir 50 ans révolus pour les Dames et 50 ans révolus pour les Messieurs au premier jour de l'épreuve.
- **Avoir acquitté le droit de jeu fédéral pour le Trophée.**
- Index limité à 24,4 pour les Dames et 18,4 pour les Messieurs.
- 60 joueurs maximum sélectionnés de manière suivante :
 - 45 Messieurs amateurs
 - 15 Dames amateurs au Maximum

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité organisateur sélectionnera les joueurs en privilégiant

- Les joueurs ayant un droit de jeu fédéral.
- L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions. : **soit le vendredi 31 MAI.**
- L'ordre d'arrivée des inscriptions

La liste des joueurs retenus sera publiée le vendredi 01 juin 2018 dans la journée sur le site du golf

Les joueurs n'ayant pas de badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le Criterium Seniors.

ENGAGEMENT

Inscription par courrier accompagnée du droit de jeu au secrétariat

Chèque à l'ordre du « Golf du Sart »

Au Golf du Sart - 5 rue Jean Jaurès – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Droit d'inscription 80€ Extérieurs 20€ Membres

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : Vendredi 31 Mai 2019

L'inscription du joueur ne sera prise en compte qu'après réception du droit d'inscription

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Marques de Départ : Rouges pour les Dames, Jaunes pour les Messieurs

Liste des inscrits le Vendredi 31 Mai dans la journée.

Horaire des départs le Lundi 17 Juin

Parcours de reconnaissance le Mardi 18 juin sur réservation.

Premier tour le Mercredi 19 juin

- DAMES : 18 trous en Strokeplay
- MESSIEURS : En Strokeplay 18 trous + 8 trous du Fort

Deuxième tour Jeudi 21 juin

- DAMES : 18 trous par jour en Strokeplay
- MESSIEURS : En Strokeplay 18 trous + +10 trous du Château

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Dames ou Messieurs : Play-off, trou par trou, sur les trous 1 et 18.

En cas d'impossibilité absolue de play-off, le départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous sera appliqué pour déterminer le ou la lauréate.

Remise des Prix

1^{er} Prix Brut Général Dames et Messieurs

1^{er} Prix Net Seniors Dames

1^{er} Prix Brut et Net Seniors 1 Messieurs

1^{er} Prix Brut et Net Séniors 2 Messieurs